

LA JOUTE NAUTIQUE PROVENÇALE

		
<p>Vue du plan d'eau du port de L'Estaque, 2011. © Fine Lance estaqueenne, 2011.</p>	<p>© Fine Lance estaqueenne, 2011.</p>	<p>© Fine Lance estaqueenne, 2019.</p>

Description sommaire

Parmi les jeux traditionnels provençaux, les joutes nautiques sont certainement l'un des plus spectaculaires et des plus anciens.

La *Tàrgo provençalo*, ou joute nautique provençale, est la méthode classique pratiquée sur le littoral méditerranéen français et encadrée par la Fédération française de joutes et de sauvetage nautique (FFJSN) à l'échelle nationale. La joute provençale cultive ses particularismes par la truculence et l'extrême codification de ses démonstrations, ses attaques franches et viriles, toujours assorties de plongeurs sonores.

La joute provençale est un condensé d'honneur médiéval, de fête communautaire villageoise, mais aussi une réponse agonistique à l'agression de la vie contemporaine... Elle est considérée comme la plus violente méthode entre toutes, ce qui n'effraie nullement les chevaliers de la tintaine...

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

La joute nautique provençale

En langue régionale

Tàrgo prouvençalo

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Pratiques sociales, rites et événements festifs

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Tardivement, en 1973, ont été reconnues quatre ligues incluant les spécificités locales de la joute provençale au sein de la Fédération française de joutes et de sauvetage nautique (FFJSN).

Cette fédération est elle-même scindée en deux comités :

- le comité de Provence comprend huit sociétés : Istres, Fos-sur-Mer, L'Estaque, Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, La Ciotat et Arles ;
- le comité de Côte-d'Azur comprend neuf sociétés : Sanary, Saint-Mandrier, La Seyne, Saint-Raphaël, Fréjus, Agay et Théoule.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La présente fiche est le fait de deux composantes de la communauté des praticiens :

- la Fine Lance estaquénne (F.L.E.), quai des Pêcheurs, 13016 Marseille ;
- la Maison des Associations, 90 plage de l'Estaque, et bar Albert, 3 rue Émile-Doria, 13016 Marseille

Les participants, ou jouteurs, sont appelés « targaire » (de *tàrgo*, « lance » en provençal). Le barreur est le responsable de la direction motorisée de la barque de joute.

Les compétitions attirent en général 2000 personnes à L'Estaque, un public d'habitues, principalement.



Les jouteurs de L'Estaque en 2011. © Fine Lance estaquénne, 2011.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

La pratique décrite dans cette fiche d'inventaire se déroule sur le plan d'eau du port de l'Estaque, face au siège de la Fine Lance estaquénne.

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

En France, il existe six variétés de joutes nautiques. Sur le littoral méditerranéen, de Marseille à Nice, se pratique la joute provençale, tandis que l'Alsace perpétue la joute strasbourgeoise. La joute du Nord a cours dans la région de Lille, Arras, Etreux et Melun. Cette dernière est aussi proche de la méthode parisienne. La joute lyonnaise et la joute givordine procèdent, elles, d'une méthode identique dans le règlement et le matériel utilisé. Seule la position du jouteur change, car le sens de croisement n'est pas le même. La joute languedocienne du littoral héraultais demeure avant tout un loisir du quotidien, souvent en dehors des compétitions officielles. Pendant l'été, l'étang de Thau est investi par les jouteurs qui s'escriment lors de plus de 80 tournois consécutifs. Il n'existe pas pour le moment d'harmonisation des méthodes entre ces six variantes, malgré la reconnaissance (tardive, en 1973) de quatre ligues, incluant ces spécificités locales au sein de la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Fédération française de joutes et de sauvetage nautique (FFJSN). Outre les différences attachées aux méthodes et aux découpages administratifs doivent être considérées les différences entre deux environnements aquatiques très dissemblables : mer ou fleuve.

I.5. Description détaillée de la pratique

La méthode provençale maritime

Une manifestation de joute nautique provençale dure une journée. Le matin, les meilleurs jouteurs de la région arrivent et défilent. Ensuite, un tirage au sort par catégorie est effectué. Il déterminera l'ordre de passage des combats (duels), des plus jeunes vers les plus âgés. Les orchestres locaux animent le tournoi et « chauffent » l'ambiance. Pour terminer, la remise des prix signe l'heure de l'apéritif et des danses.

Les barques provençales de pêcheurs méditerranéens aménagées pour la joute sont équipées d'une plateforme arrière de 60 x 70 cm (la « tintaine »), située à 2 m au-dessus du niveau de l'eau. Le jouteur, revêtu de la couleur de son club, y prend place lors d'un tournoi. Le jouteur bénéficie de la protection d'un plastron en bois posé sur sa poitrine. Ce dernier étant destiné à recevoir la lance adverse.

Les deux adversaires tiennent chacun dans leur main droite une lance mesurant 2,70 m de long, et dans leur main gauche, ils tiennent un cube de bois, le « témoin », dont le but est de l'empêcher de saisir la lance de l'adversaire. Le jeu consiste en rencontres entre jouteurs (« passes »), desquelles sort vainqueur celui qui reste en place sur sa « tintaine ». Ces jouteurs sont divisés en deux équipes, distinguées en bleu et rouge, grâce aux couleurs des lances et des bateaux. Les poids des adversaires sont répartis harmonieusement de part et d'autre par souci d'égalité physique, ce qui rend les joutes intéressantes. D'autre part, la méthode provençale est la seule à ne pas séparer les poids des jouteurs en catégories.

Dans chaque barque, deux ou trois jouteurs sont assis ou couchés à l'avant, attendant leur tour de monter sur la « tintaine », où se tient déjà l'un d'eux. Les barques se croisent par la gauche. Généralement, on laisse les premières joutes aux débutants, et les champions ferment la marche.

Tout jouteur doit rester sur sa « tintaine » pour être déclaré vainqueur. S'il tombe, il perd. Il a le droit d'utiliser la surface du plateau dans sa totalité, hormis le reste du bateau. Enfin, il sera disqualifié pour « joute dangereuse » s'il masque son plastron, s'il frappe son adversaire dans une zone hors gabarit (en dehors de la zone de protection normale du plastron) ou s'il quitte la plateforme vers l'avant pendant la passe, avant le coup de lance. S'il la quitte pendant la passe, poussant son adversaire alors qu'il n'est plus sur sa plateforme, ce dernier se verra éliminé en même temps que son adversaire.

Extrait du règlement

[Cfr. règlement complet au format PDF à télécharger en ligne : <http://www.ffjsn.com/main-rules.php?&7>]

La passe d'honneur

À l'ouverture de chaque tournoi, les deux premiers antagonistes se croiseront en position debout, face à face, se saluant en levant la lance à la verticale. Il en sera de même avant la première passe de la finale qui désignera le vainqueur du tournoi.

La passe (le combat)

1. Tout jouteur devra être présent sur le quai et en tenue à l'appel de son nom. Dans le cas contraire, il sera éliminé et taxé d'une amende. Son adversaire, quant à lui, fera l'objet d'un nouveau tirage au sort. S'il existe un jouteur impair, il le gardera jusqu'à la fin.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

2. La vitesse du bateau sera déterminée par le joueur dans la mesure du raisonnable.
3. Les lances devront obligatoirement être levées, horizontales et stables au moment précis où celles-ci ont leurs pointes qui se croisent et ce jusqu'au coup de lance.
4. Tout joueur se présentant à l'horizontale (plastron non visible) avant le coup de lance sera taxé d'un avertissement. À la troisième réprimande, il sera disqualifié pour joute dangereuse.
5. Tout joueur dont le coup de lance atteindra directement une zone hors gabarit sera disqualifié pour joute dangereuse au profit de son adversaire. « Le gabarit étant situé entre la ligne inter claviculaire du joueur et sa taille, les bras n'en faisant pas partie, il correspond à l'emplacement "normal" du plastron ».

Les pieds joints

1. Si un joueur est pieds joints avant la frappe, mais qu'il envoie son adversaire à la mer en restant sur le plateau, il est qualifié.
2. S'il est pieds joints et qu'il passe devant en envoyant son adversaire à la mer, c'est l'adversaire qui est qualifié.
3. S'il est pieds joints et que son adversaire dégrafe, le joueur pieds joint est qualifié, le joueur qui a dégrafé ou viré est éliminé.
4. S'il est pieds joints, que les deux passent devant, son adversaire est qualifié.
5. Tout joueur ne faisant pas action de joute sera disqualifié au profit de son vis-à-vis.
6. Le bras gauche du joueur tenant le témoin à pleine main ne devra pas obstruer la vue de son plastron à son adversaire.
7. Tout joueur qui se fera prendre dans le bras gauche (du témoin à l'épaule exclue), celui-ci obstruant la vue de son plastron à son adversaire, sera éliminé au profit de ce dernier. Tout joueur qui, avant la frappe, enlèvera la lance de son adversaire avec le témoin ou le bras sera disqualifié au profit de son vis-à-vis.
8. Le joueur devra garder le témoin dans sa main gauche tout au long de la passe.
9. Le joueur qui lâchera le témoin avant ou pendant le coup de lance sera taxé d'un avertissement. Si, de surcroît, il se sert de sa main libre pour mettre son rival en difficulté (attrape la lance de son adversaire avec la main gauche), il sera alors éliminé au profit de son vis-à-vis.
10. Le joueur qui, après le coup de lance, lâche son témoin pour se rétablir ne sera pas sanctionné.
11. Tout joueur qui quittera sur l'avant la plateforme d'un ou des deux pieds avant la frappe sera disqualifié au profit de son adversaire pour joute dangereuse.
12. Après la frappe, si un joueur quitte d'un ou des deux pieds, sur l'avant, la plateforme et continue à pousser son adversaire à l'eau, les deux joueurs seront éliminés.
13. Tout joueur, qui, après le coup de lance, touche avec un ou deux pieds le montant de la tinte, avant de partir à la mer (son adversaire restant sur le plateau), devra remonter pour une nouvelle passe.
14. Sur le coup de lance, le joueur qui se fera lever les deux pieds sera éliminé, quelle que soit la position ou le devenir de son adversaire. Dans les autres cas de figure, il restera en course pour le déroulement de la passe.
15. Avant, pendant et après la frappe, le joueur pourra utiliser comme bon lui semble, la surface du plateau dans sa totalité pour les besoins de sa cause.
16. Le nombre de passes est limité à cinq pour les catégories Cadet, Junior, Senior et à trois pour

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

les catégories Minime, Benjamin.

17. « Avertissement coussin » pendant la frappe, si le joueur fait tomber son coussin qui n'est pas attaché.



Les joutes à L'Estaque, 2011. © Fine Lance estaquéenne, 2011.

La joute est un sport nautique où deux hommes prêts à se rencontrer doivent faire preuve de force, d'adresse et d'équilibre.

Chacun des deux jouteurs positionné sur la plateforme arrière de son bateau, armé d'une lance et d'un plastron, se prépare à un duel bref et spectaculaire.

C'est la force et la précision de l'impact entre lances et plastrons qui précipite l'un des jouteurs à l'eau.

Plaquette de recrutement d'adhérents à l'école de joute provençale

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le barreur

À partir du coup de lance, il sera strictement interdit au barreur de débrayer, de ralentir ou d'accélérer le bateau, de faire marche arrière et d'inverser le sens de la barre pendant le coup de lance.

Le barreur fautif, ne respectant pas ces interdictions, descendra immédiatement du bateau, sera remplacé et sanctionné par la commission de discipline. La passe sera considérée comme nulle et donc à refaire.

Naturellement, après la passe, le barreur devra, dans la mesure du possible essayer de récupérer, uniquement avec la barre, le joueur en difficulté et ce sans discrimination.

Sanctions

Réclamations

1. Après contrôle vidéo de la totalité de la passe, toutes réclamations seront rejetées.
2. Si aucun contrôle vidéo n'a été effectué, toute réclamation sera acceptée jusqu'au début du coup de lance suivant (moment où les deux joueurs suivants sont prêts, en position, lances calées et bateaux en avant vers la passe).
3. Lors des tournois officiels, les réclamations seront faites obligatoirement par le président de la société (ou son représentant) en veillant à ce que les alinéas 1 et 2 de cet article soient respectés.

Cartons jaunes

Tout joueur coupable d'un geste d'humeur, manque de fair-play, jet de matériel, manque de respect envers les arbitres ou toutes autres personnes appartenant à la famille de la joute et qui se trouve à bord d'un bateau et refuse de monter ou descendre pour quelque raison que ce soit, sera taxé d'un carton jaune. Suivant la nature de ses actes, le joueur sera susceptible de passer en conseil de discipline dont la sanction sera délimitée par la commission des arbitres en application du barème des sanctions.

Au bout de deux cartons jaunes, le joueur sera alors immédiatement suspendu pour le tournoi suivant, quel qu'il soit. Si le deuxième carton jaune est obtenu au cours du même tournoi, le joueur sera immédiatement disqualifié.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

CALENDRIER MANIFESTATIONS F.L.E. 2011			
SAMEDI 01 MAI	L'ESTAQUE	OUVERTURE ÉCOLE DE JOUTE	14H - 18H
DIMANCHE 08 MAI	L'ESTAQUE	JOURNÉE PORTE OUVERTE	14H - 18H
DIMANCHE 15 MAI	L'ESTAQUE	DÉMONSTRATION JOUTE	14H - 20H
DIMANCHE 22 MAI	L'ESTAQUE	JOURNÉE REMISE CARTES 2011	08H - 20H
DIMANCHE 29 MAI	L'ESTAQUE	JOUTE DU CONSEIL GÉNÉRAL	14H - 20H
SAMEDI 04 JUIN	GRAU DU ROI	DÉMONSTRATION JOUTE	08H - 20H
DIMANCHE 05 JUIN	GRAU DU ROI	DÉMONSTRATION RAME	08H - 20H
SAMEDI 11 JUIN	VIEUX PORT	DÉMONSTRATION OFFICE TOURISME MARSEILLE	14H - 18H
SAMEDI 25 JUIN	VIEUX PORT	DÉMONSTRATION OFFICE TOURISME MARSEILLE	14H - 18H
SAMEDI 09 JUILLET	PORT DES GOUDES	CHALLENGE DES COMMERCANTS	14H - 20H
MERCREDI 13 JUILLET	VIEUX PORT	DÉMONSTRATION OFFICE TOURISME MARSEILLE	14H - 18H
SAMEDI 23 JUILLET	CASSIS	DÉMONSTRATION	16H - 20H
DIMANCHE 31 JUILLET	L'ESTAQUE	CHAMPIONNAT DE PROVENCE	08H - 20H
DIMANCHE 21 AOÛT	L'ESTAQUE	CHAMPIONNAT DE FRANCE	08H - 20H
SAMEDI 27 AOÛT	VIEUX PORT	DÉMONSTRATION OFFICE TOURISME MARSEILLE	14H - 18H
SAMEDI 03 SEPTEMBRE	FÊTE PIERRE L'ESTAQUE	9H DÉFILET DANS LES RUES, 10H MESSE SUR LE QUAI DES PÊCHEURS	09H - 23H
DIMANCHE 04 SEPTEMBRE	L'ESTAQUE	COUPE DE PROVENCE	08H - 20H
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE	L'ESTAQUE	SEPTEMBRE EN MER	14H - 20H
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE	L'ESTAQUE	CLÔTURE DE LA SAISON 2011	14H - 20H

Calendrier des compétitions : exemple de l'année 2011 à L'Estaque

Les valeurs du targaire : des gladiateurs dans la rade...

Généralement, pas de joutes sans musique, pas de joutes sans commensalité, pas de joute sans théâtralité ni sacralité. Le beau geste des tournois côtoie l'embarras comique des glissades spectaculaires, auxquelles répondent des applaudissements, de gros rires, des chants.

À Marseille, la joute est une histoire ancienne qui n'a pas fini d'éclabousser les spectateurs... En effet, des gravures témoignent de combats de joutes dès 1720. Elles avaient lieu dans le Vieux-Port, où elles permettaient de régler « à l'amiable » les différends survenus entre bateaux de pêche pendant la journée de travail, avec force témoins et recours à la notion d'honneur. Aujourd'hui, cette rivalité a opéré un glissement vers le sport, en limitant tout débordement d'agressivité par une codification extrême de son règlement, mais en manifestant le comportement inverse, propre à une rixe..., mais une rixe démocratique, maîtrisée, acceptable. Les compétitions ont lieu de mai à septembre uniquement : la joute est un sport intimement lié à la belle saison et aux fêtes culturelles estivales.

Véritables sportifs, les jouteurs cultivent force, agilité, réflexes, aplomb, précision et capacité à résister aux chocs violents de la lance adverse. Un bon entraînement au préalable est nécessaire afin d'acquérir tactique et maîtrise du corps. Le bon jouteur doit gagner avec les honneurs, ne pas chercher à esquiver le coup ou la lance de son adversaire, mais accepter et riposter. Le vainqueur est appelé *fràire* –frère.

En Provence, l'assise de la tintaine étant très précaire (très petite), l'enjeu pour le targaire est de posséder plus de souplesse et d'équilibre que de force brute.

Les passes se déroulent de façon assez lente, presque intériorisées par la concentration et les manœuvres laborieuses des barques (à moteur, cependant). Mais loin de diminuer la ferveur du public présent, cette relative lenteur accentue la tension qui va croissant avec l'heure qui avance et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

les passes qui se complexifient. L'apparition des champions et vétérans est attendue, mais volontairement retardée. Les saluts (3) entre adversaires avant, pendant et après la passe sont complexes, ils évoquent la fraternité (si deux joueurs tombent à l'eau pendant une passe, ils forment alors un « bouquet », se donnent l'accolade dans l'eau), le sens de la hiérarchie (le joueur le moins titré salue le premier son adversaire).



La Coupe de France estaquéenne de 2010

La dimension sacrée de la joute est inscrite dans le programme même d'une journée de tournoi, réglée comme une liturgie. Le défilé terrestre des targères en tenue mêle aussi parfois liesse populaire et tradition chrétienne dans la procession religieuse. Ainsi, à l'occasion de la fête votive de la Saint-Pierre ès Liens, qui a lieu début septembre à L'Estaque, les targères promènent la statue du saint patron des pêcheurs par les rues, à la façon d'une confrérie de pêcheurs. La tradition professionnelle est alors associée à la tradition sportive et religieuse dans un généreux syncrétisme. La musique des fifres et tambourins les accompagne.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

*Joueurs de la Fine Lance estaquéenne,
porteurs de la statue de Saint Pierre en procession lors de la fête de la Mer, 2011*

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Français et provençal

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Sans objet



Couleurs des deux barques



Trident de lance

Objets, outils, matériaux supports

La barque

Il y a une différence entre la barque dévolue aux joutes en eau douce et aux joutes en eau de mer. Sur le Rhône, les barques n'ont pas la haute plateforme qui soutient le jouteur, mais un « tabagnon » presque au niveau de la chaloupe. Le jouteur d'eau douce tombe de moins haut, mais sa lance, en revanche, est deux fois plus longue. En revanche, en mer, la barque est une réplique (ou un réemploi) des barques traditionnelles de pêcheurs professionnels. Elles sont désormais équipées d'un moteur, y compris lors des joutes.

Les « bigues » sont les deux poutres de bois parallèles, hissées presque horizontalement à l'arrière de la barque, qui supportent la plate-forme sur laquelle se trouve le jouteur (« tintaine »). Ces poutres sont reliées entre elles par des traverses (sorte d'échelle).

La « tintaine », plancher situé à environ 2 m au-dessus de l'eau, à l'extrémité des bigues, selon le nombre de jouteurs assis sur la bigue, est l'endroit où se place le jouteur. Celui-ci dispose sur son plancher des cale-pieds qui lui permettent de s'arc-bouter pour résister au choc de la lance de son adversaire.

Au XVIII^e siècle, les tournois opposaient les célibataires des différents quartiers aux hommes mariés de la cité royale. La couleur des habits, des lances et des barques des jeunes était le bleu,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

alors que les hommes mariés revêtaient le rouge... Aujourd'hui, la tradition perpétue ces codes-couleur sans toutefois en adopter le sens ancien : les adversaires sont simplement départagés et reconnus grâce à leur couleur respective.

Les accessoires

La méthode provençale admet 2,70 m de longueur pour la lance, ou « targue ». Les Sétois utilisent le bois du Nord, mais qui casse souvent. À Mèze (Hérault), on utilise du bois rouge et les lances ont vingt ans d'âge. Elles portent à leur extrémité un petit trident d'acier qui leur permet de se ficher dans le pavois de l'adversaire.

Le « pavois », ou « plastron », est un bouclier de bois comportant des reliefs, retenu par deux bretelles et placé sur la poitrine du joueur. Il est destiné à recevoir les coups de lance adverses.

Le « témoin » est le cube de bois tenu par le joueur dans la main gauche pour l'empêcher de saisir la lance adverse.

La tenue des joueurs

Le joueur porte un pantalon blanc de marin, un maillot aux couleurs du club et une « taïole », ou « taillole », ceinture de tissu large et coloré d'origine provençale qui sert à retenir le pantalon.



Joueur en tenue sur la tintaine



Témoin

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

L'apprentissage

L'apprentissage a lieu sur le plan d'eau du port de l'Estaque pour ce qui concerne le Club de l'Estaque. La durée d'apprentissage peut être très variable selon les capacités physiques et la réactivité mentale de l'élève. Ce dernier doit d'abord se libérer de la peur : peur de tomber à l'eau, peur des chocs de l'attaquant adverse. Les entraînements en 2011 ont lieu tous les mercredi et vendredi, de 16 h 00 à 21 h 00. Un entraînement physique similaire à celui des adultes est nécessaire à la compréhension des bons gestes et au bon développement des réflexes.

La transmission

De père en fils, de maître à élève..., la transmission se fait exclusivement en club, à l'école de joute,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

sous la tutelle de moniteurs, à des jeunes gens âgés de 9 à 14 ans. Les catégories sont données dans un ordre d'âge croissant : Benjamins, Minimes, Féminines de moins de quinze ans, Féminines de plus de quinze ans, Cadets, Juniors, Séniors. L'entraînement des jeunes depuis les années 1970 se fait aux côtés des adultes, les moniteurs qualifiés du club auquel ils appartiennent. Les matériels sont adaptés à la petite taille des jeunes.



Catégorie Benjamins

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Non renseigné

III. HISTORIQUE

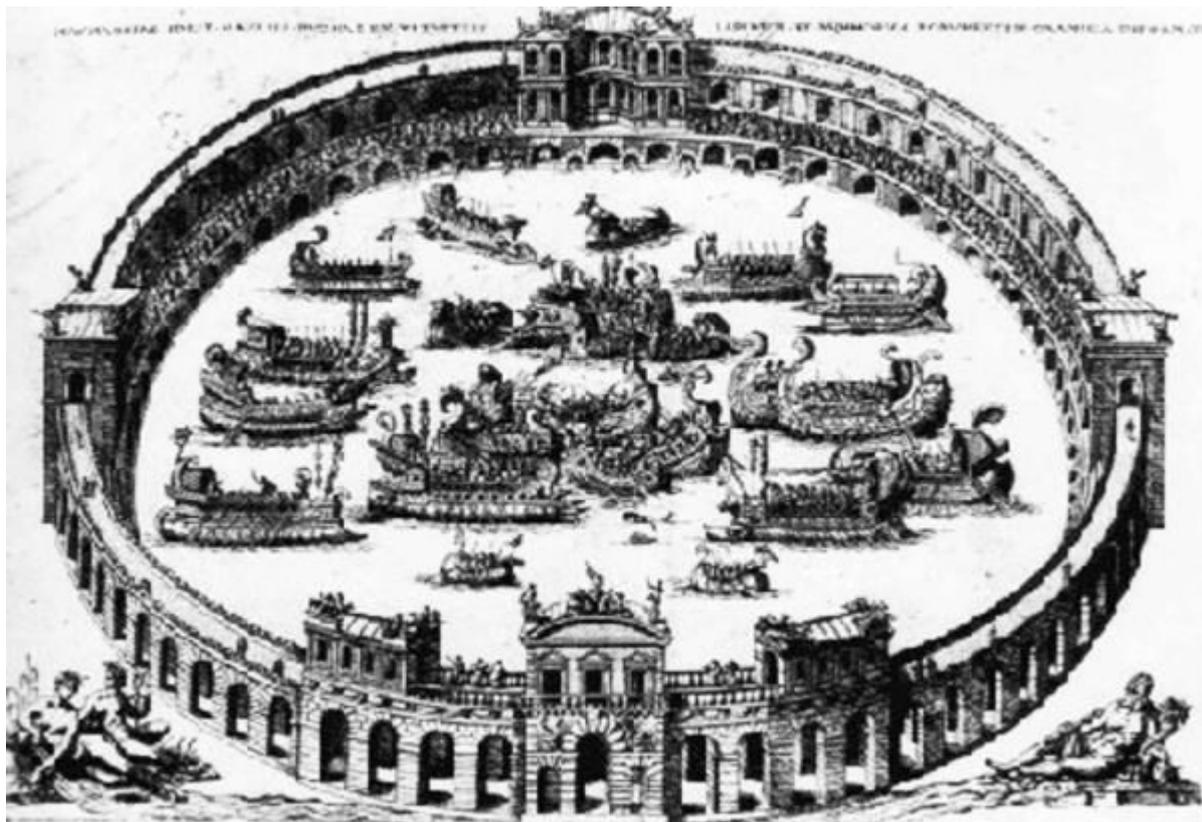
III.1. Repères historiques

Historique général des joutes

Une fresque datant du Haut-Empire en Égypte (III^e à VI^e dynastie, - 2780 à - 2380 avant J.-C., au tombeau de Khoum el Ahmar) témoigne déjà d'une forme de combat aquatique pratiquée sur le fleuve Nil. La Grèce, puis la Sicile ont ensuite ouvert la voie aux Romains, qui adoptèrent ce combat/spectacle afin d'agrémenter leurs fêtes populaires et officielles.

Dans le monde romain, la « naumachie » désigne soit un spectacle nautique mettant en scène une bataille entre navires et gladiateurs condamnés à s'entre-tuer (les *naumachiarii*), soit le bassin dans lequel avaient lieu ces affrontements. En - 46, Jules César donne sa première naumachie à l'occasion d'un triomphe. Un bassin artificiel creusé près du Tibre à Rome pouvait contenir plusieurs navires à rames (birèmes, trirèmes, quadrirèmes), dont 2000 combattants et 4000 rameurs, tous prisonniers de guerre promis à la mort.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Une représentation baroque de la naumachie antique

Le souvenir de ces démonstrations du pouvoir impérial s'est peu à peu transformé en parties ludiques (joutes nautiques) dans les provinces anciennement romanisées. Quelques survivances locales seraient attestées depuis le haut Moyen Âge. D'après Ausone, une forme de naumachie portée par la jeunesse subsistait encore sur le cours de la Moselle au IV^e siècle après Jésus-Christ. Au cours du Moyen Âge, de nombreuses joutes seraient dénombrées par des documents d'époque post-latine : ainsi un tournoi de joutes aurait eu lieu à Lyon en 1177 (commémoration du millénaire des martyrs chrétiens), un autre se serait déroulé en 1270 sous l'égide de Louis IX, entre croisés en partance pour la Palestine. D'autres écrits plus récents témoignent de cette pratique en Sologne, mais plus largement encore sur tout le littoral méditerranéen (Toulon).

Le déplacement à Lyon du roi François I^{er} est décrit en 1548 dans l'ouvrage de P. Clerjon. Les joutes nautiques sont citées dans le cortège des réjouissances royales en ces termes : « Leurs Majestés prolongèrent leur séjour jusqu'au lundi suivant, 1^{er} octobre, tantôt recevant les présents qui leur avaient été destinés par la commune, tantôt se prêtant à maintes fêtes, spectacles joutes, naumachies, artifices de feu et fusées. Elles partirent de Lyon pour Fontainebleau ». Cependant, dans sa description, Clerjon semble faire une différence entre joute et naumachie, comme si ces deux pratiques avaient évolué en développant chacune assez de spécificités pour se maintenir séparées tout en coexistant dans le temps. Le roi Henri II fut également le témoin de joutes nautiques à Rouen en 1550. Les jeux de Sète ont été institués en 1666, à la date de création de la ville elle-même ; Napoléon I^{er} en fut également le témoin d'honneur en 1807, à Milan.

À Marseille, parmi les réjouissances organisées pour la visite de Monsieur, frère du Roi, en 1777, figuraient des jouteurs, dont le costume est décrit : « Veste, culotte et bas blancs, chapeau de paille jaune retroussé par derrière, orné de rubans roses avec un plumeau bleu. Ils étaient au nombre de vingt-quatre. Leur habillement était très galant. ». Le déroulement de la joute n'est hélas pas décrit. Aux Archives municipales de Marseille sont attestées des joutes données à l'occasion de fêtes publiques, notamment le 31 mai 1837, pour la visite du duc d'Orléans et le 2 août 1841, pour celle du duc d'Aumale.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Bassin de la Villette à Paris, gravure de V. Adam.

Le XIX^e siècle marque un tournant dans l'histoire des joutes. Des sociétés de marinières (les actuelles « sociétés halieutiques ») se créent et structurent la pratique autour de la nécessité de secourir les riverains du Rhône principalement. Les joutes, activité connexe seulement, se déroulent lors de fêtes locales, pérennisant dans le sport des gestes séculaires, des jeux du cirque d'eau aux spectacles en hommage aux rois de France. Beau paradoxe de nature carnavalesque pour ces sociétés en charge de secourir les naufragés et qui organisent, parallèlement à cela des jeux dont le but est, justement, de jeter les, compétiteurs à l'eau ! Ainsi, en 1899 est créée l'Union fédérale des Sociétés françaises de Natation et de Sauvetage, première structure nationale contenant les sociétés de sauvetage locales. Cette Union organisa en 1901 le premier championnat de France, sur le lac de la Tête d'or à Lyon. En 1905, l'Union est remplacée par la Fédération nationale des Sociétés de natation et de sauvetage, à l'origine des championnats régionaux.



Les joutes à L'Estaque au début du XX^e siècle, carte postale.

Pendant l'entre-deux-guerres, les compétitions se multiplient, bénéficiant de l'évolution des moyens de transport et de l'allongement du temps de loisirs. La question d'une normalisation des règlements et matériels employés se pose alors. Mais c'est en 1960 que la joute est officiellement reconnue comme sport par l'État français. La Fédération actuelle (Fédération française de joute et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de sauvetage nautique, FFJSN) naît en 1971, des suites d'une rupture avec l'ancienne fédération. La FFJSN est toujours actuellement la structure encadrante des joutes nautiques françaises, et le principal référent de la Fine Lance estaquéenne à Marseille.

Histoire de la Fine Lance estaquéenne

En 1921, un groupe de pêcheurs fonde la Fine Lance estaquéenne. Cette société organisa dès lors chaque année un grand tournoi de joutes provençales, à l'origine des championnats actuels. Puis, le tunnel du Rove aidant les échanges avec les sociétés voisines situées sur l'étang de Berre, une Fédération de joutes provençales est créée. Jusqu'à l'aube de la guerre de 1939-1945, la Fine Lance estaquéenne ne cessa de prospérer.

En 1961, un groupe de jeunes et d'anciens relança l'association de la Fine Lance dans l'arrière-salle du bar Albert (quartier de L'Estaque), avec le peu de moyens dont ses membres disposent à l'époque. Pas de locaux adaptés à la pratique, pas de subventions. Juste la volonté mise au service de la passion, gratuite, amatrice. Au fil des compétitions, une élite de jouteurs se distingue dans l'action, et une autre, moins douée de ses gestes, contribue à structurer l'encadrement administratif.



Assemblée générale de la Fine Lance estaquéenne, bar Albert, quartier de L'Estaque à Marseille, 1961.

En 1967, sous la présidence de Jeannot Soggiu, la Fine Lance reçoit de Paul Ricard une aide financière qui, ajoutée à celle des commerçants et des industriels du quartier, permet la construction de deux embarcations, le *Paul Ricard* et le *Saint-Pierre-es-Liens*.

En 1967, Henri Feltrin est sacré champion de France de joute junior, puis, en 1971, succède un nouveau titre porté par MM. Panciatici, Tarasconi et Spinoza, suivi en 1973 par un autre titre de champion de France junior grâce à M. Villar. Robert Soggiu remplaça alors son frère à la présidence et obtient de la Ville de Marseille l'autorisation d'installer le siège de la Fine Lance sur le quai, à son emplacement actuel.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

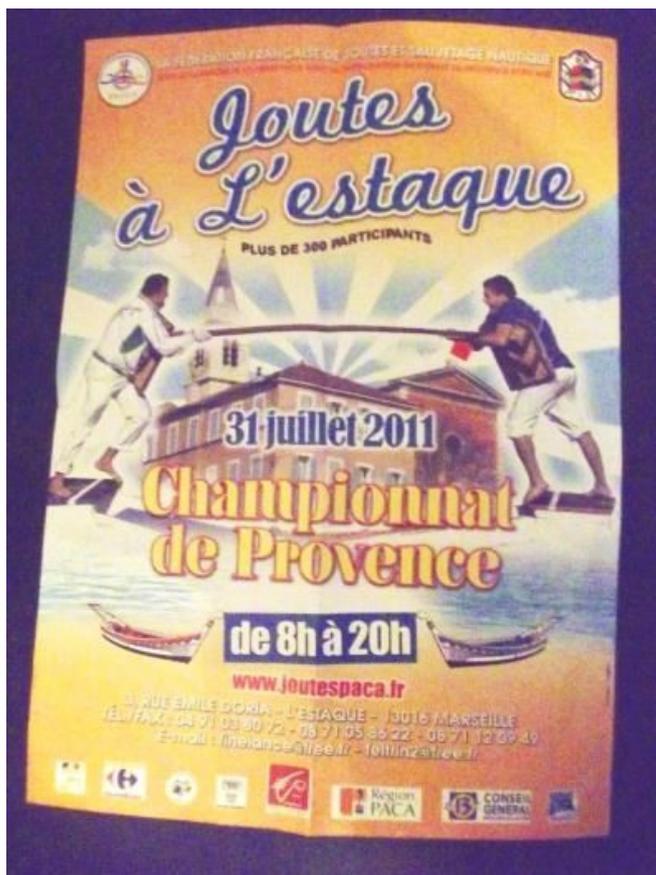
En 1976, deux amis, Henri Feltrin et Adrien Raynaud, reprirent l'héritage des anciens et hissèrent le club au sommet de la gloire. À partir des années 1980, la FLE, dirigée par eux depuis quatre ans, connaît un fort développement avec l'avènement des catégories Minimes et Cadets. Les jeunes du très populaire XVI^e arrondissement de Marseille peuvent enfin s'insérer dans le club et participer aux joutes selon leur propre niveau. Les titres nationaux commencent à enrichir la collection de coupes, trophées et médailles sur les étagères du siège de la FLE. La décennie suivante voit se renforcer une réputation de compétence sportive déjà solide, et le club affirme ainsi son *leadership* en Provence.

Henri Feltrin et Adrien Raynaud consolident également leur position au niveau national, en venant occuper de nouveaux postes au sein de la Fédération nationale, ainsi qu'à la tête de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Grâce à une pérennisation financière due aux recrutements, en 2003, les barques à moteurs et les équipements sont renouvelés, la FLE acquiert deux minibus pour les déplacements des jeunes (Benjamins et Minimes) et assure désormais la gratuité des licences sportives. Les jeunes sont totalement pris en charge par le club, pendant que les titres de gloire continuent à affluer...

Ainsi, et depuis lors, des courriers récurrents aux collectivités locales (Mairie de Marseille, Conseil général des Bouches-du-Rhône, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur) permettent de bénéficier des subventions nécessaires au fonctionnement pratique de l'association, qui engage du matériel coûteux pendant les affrontements. L'adaptation de barques de pêche aux installations de joute nécessite également des investissements assez lourds, des réparations et du temps. Un partenariat annuel conclu avec les commerçants de L'Estaque dégage néanmoins un budget qui permet la tenue du tournoi estaquéen local.

En 2011, la FLE est à son apogée en termes de renouvellement, d'organisation et de rayonnement. À ce jour, la Fine Lance estaquéenne est le club de joute le plus titré de France, toutes catégories confondues ; il est aussi la plus importante structure en termes d'effectifs. Devrait-on en rajouter ? Le challenge Nicollin a été remporté quatre ans consécutivement par L'Estaque, et c'est là l'une des plus hautes distinctions délivrées par la Fédération française. La Fine Lance estaquéenne... de tous les superlatifs !



© Fine Lance estaquéenne, 2011.

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

La joute représente peut-être plus une tradition culturelle collective, faite de gestes codifiés et de symboles exposés au public, qu'un sport où des entités individuelles s'affronteraient dans un but trivial, vénal, même si l'argent (sponsors) et l'institutionnalisation (structure fédérative encadrante, écoles de joute, trophées) ne sont pas absents des tournois. Ira-t-on cependant vers une sportivisation complète de la joute ? Certaines tendances semblent accréditer cette hypothèse (la sélection des meilleurs jouteurs par clubs ne se fait plus sur des critères d'appartenance socio-culturelle ou sur des valeurs communautaires, mais uniquement sur l'espoir d'un bon résultat).

D'autres évolutions sensibles peuvent aussi être mentionnées :

- Les barques étaient jadis propulsées grâce à la force motrice des rameurs placés sous la tintaine ; aujourd'hui, les barques possèdent toutes un moteur.
- Une récente modification du règlement a permis l'abandon de la ligne, limite tracée sur la tintaine. Autrefois, lors de la passe, le jouteur devait avoir le pied gauche en avant de cette ligne, et le pied droit en arrière. « Mordre la ligne » revenait à être disqualifié.
- Les femmes sont maintenant présentes dans la joute provençale et bénéficient de deux catégories : Féminines, pour celles âgées de moins de 15 ans, et Féminines à l'âge de plus de 15 ans.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Catégories Féminines de moins et de plus de 15 ans. © Fine Lance estaquénne, 2011.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité

Vitalité

Non renseigné

Menaces et risques

Non renseigné

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

La joute provençale s'expose au public de mai à septembre (sport lié à l'été) lors de tournois joués à domicile (regain d'intérêt des locaux pour leur patrimoine culturel et sportif) ou à l'extérieur (rencontre éventuelle de nouveaux publics). Malgré la tentative permise par la Fédération nationale d'exporter la méthode provençale en Alsace, à Paris, à Vichy, en Corse ou même en Martinique, la « greffe culturelle et sportive » n'a jamais « pris ».

Parmi les structures à l'origine de cette valorisation, la plus impliquée est la Fine Lance estaquénne, qui, à son complet, contribue à cette valorisation. Le budget de déplacement de la FLE est important (70 personnes mobilisant deux cars = 1200 €, et 70 repas = 400 € : le budget pour un week-end en 2011 s'élève à 1600 €). Elle gère un gros budget d'entretien, d'achat et de renouvellement des équipements (deux barques à moteur neuves avec équipements = 120 000 € ; une lance = 70 € ; un plastron = 180 €, car la pièce fragile est renouvelée tous les deux ans).

La Fédération nationale apporte son soutien, son crédit, sa structure, et les partenaires publics et

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

privés participent aux financements des tournois. Parmi les partenaires privés, peuvent être cités la zone commerciale de Grand Littoral, qui loue un panneau à l'année à la FLE (2000 €), la Caisse d'épargne, le Groupe Nicollin (Louis Nicollin est le président de la FFJSN), la S.A.R.L. TNL Transports routiers, seize restaurants et cinq bars, et 110 commerces au total, présents comme annonceurs sur le calendrier de la Fine Lance estaquéenne, dont 10 sur le calendrier de la Ligue.

Actions de valorisation à signaler

Des polos et des t-shirts sont offerts aux joueurs et aux personnes impliquées dans la vie du club à l'occasion d'une compétition. Des coupes, des trophées, des médailles, frappés des symboles de la joute, sont exposés dans le local portuaire de la FLE. Des affiches en couleur format A3 sont imprimées pour chaque tournoi. Deux calendriers à suspendre, en couleurs et sur papier glacé, sont édités chaque année grâce aux annonceurs publics et privés. Enfin, un magazine annuel en couleurs, *Le Joueur et le Rameur*, est édité par la FFJSN.



Calendrier 2011 de la Fine Lance estaquéenne. © Fine Lance estaquéenne, 2011.

Modes de reconnaissance publique

Les partenaires publics de la FLE ou de la Ligue PACA sont le ministère des Sports, la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille et la Mairie du 8^e secteur de Marseille (15^e et 16^e arrondissements).

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

Une harmonisation des quatre méthodes serait souhaitable selon certains présidents de ligues, afin de valoriser *la Joute* et non plus *les Joutes*. Un compromis national permettrait à la fois une meilleure lisibilité de la joute auprès de la France sportive, et une reconnaissance plus forte en termes d'effectifs. C'est néanmoins un souhait ambivalent, car cette normalisation se ferait aussi aux dépens des particularismes traditionnels, qui fondent la légitimité de l'histoire de leurs régions respectives.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Des joutes provençales bénéficiant du quai principal du Vieux-Port donneraient aux Fines Lances l'occasion de toucher un public d'estivants plus nombreux en centre-ville qu'à L'Estaque, ce dernier quartier étant trop excentré. En effet, la joute provençale, tout comme la rame traditionnelle, est un sport typiquement marseillais. Il serait donc logique que la Mairie de Marseille s'intéresse de plus près à cette pratique, qui passe aujourd'hui quasiment inaperçue du fait d'une sous-exposition culturelle et médiatique.

IV.4. Documentation à l'appui

Récits liés à la pratique et à la tradition

L'eau et le périmètre du jeu (notre « arène ») sont le théâtre de l'affrontement symbolique. Elle sépare et unit les protagonistes dans l'action : elle est à la fois le témoin et le support de ce jeu, dont l'influence embrasse toute la vie des gens du littoral. Le public est partie prenante dans les passes à la manière d'un chœur antique ; il amplifie les actions dont il est spectateur, chahute ou se tait religieusement. Les chants de marins rythment parfois aussi les tournois, dont voici un couplet, extrait de la *Targue de Martigues* :

*Jogam à la Tàrga,
Bravei Martegaus,
Se tombam dins l'aiga,
Si farèm pas màu
Ei sus la tinteina,
Qu'un marin adrech
Coma la polena,
Dèu se tenir drech !*

Inventaires réalisés liés à la pratique

Non renseigné

Bibliographie sommaire

- Ausone [D. Magnus Ausonius], *Idylles X, Moselle*, 200-2, 29.
- Bertonèche (Patrick), *Les Joutes nautiques en France : des origines à nos jours*, Le Chasse-Marée/Armen, 1998.
- Blanc (J.), *Les Joutes à Sète*, Nîmes, Lacour, 1968.
- Bonnemaison (J.), Cambrezy (L.) et Quinty-Bourgeois (L.), *Les Territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Clerjon (P.), *Histoire de Lyon depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Chroniques de la Réforme et des Liges*, tome V, Lyon, Théodore Laurent, 1832.
- Pigeassou (Charles) et Pruneau (Jérôme), « Regards critiques sur les rites et rituels dans la joute languedocienne », *Corps et Culture*, n° 4, 1999. En ligne (25 avril 2007) : <http://corpsetculture.revues.org/581>.
- Pruneau (Jérôme), *Les Joutes languedociennes, ethnologie d'un « sport traditionnel »*, Paris, L'Harmattan, 2003.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Filmographie sommaire

- Joutes estaquéennes : http://www.dailymotion.com/video/x4s1au_joutes-provencales-a-lestaque_sport
- Joueurs de la FLE : http://www.dailymotion.com/video/x4vut_la-fine-lance-estaqueenne_news
- Entretien filmé de M. Franchi à Marseille : http://www.dailymotion.com/video/xkthgx_les-joutes-provencalesde-l-estaque-marseille_sport
- Joutes sétoises : http://www.dailymotion.com/video/xeiw7b_joutes-de-la-saint-louis-a-sete_sport
- Joutes cassidennes : http://www.dailymotion.com/video/xjjntq_joutes-nautiques-de-cassis-2011_sport
- Joutes à Théoule : <http://theoulesocieteneptune.flashweb.eu/M%C3%A9dias.html><http://theoulesocieteneptune.flashweb.eu/M%C3%A9dias.html>
- Joutes nautiques de Port-de-Bouc, vers 1950 (Archives audiovisuelles de Marseille) : <http://archives-films-paca.net/index.php/categorie-cinematheque-demarseille/66-cinematheque-de-marseille/241-les-joutes-nautiques-de-port-de-bouc-annees-50.html>
- *Les Passeurs de joutes*, réal. Hélène Morsly, prod. Les films du Sud, diff. TéléToulouse, 2006, 52 min. (sur la transmission de l'identité sétoise par l'apprentissage des joutes languedociennes)
- *Joutes, la relève*, réal. Hélène Morsly, prod. Les films du Sud, diff. TéléToulouse, 2006, 1 h 12, diffusion DVD

Sitographie sommaire

- Site de la Joute provençale : <http://www.joutepaca.fr>
- Site de la Fédération française de joutes et de sauvetage nautique (FFJSN) : <http://www.ffjsn.com/>
- Site sur les joutes et la rame traditionnelle (en provençal) : <http://www.prouvenco-informations.org/esport/targo>
- Site sur les jeux et sports traditionnels : <http://www.tradicioun.org/Les-joutes-Nautiques>
- Site sur la fête de la Saint-Pierre ès Liens : <http://www.tradicioun.org/Saint-Pierre-es-liens>
- Site sur l'histoire de la naumachie : <http://revesdocean.blogspot.com/2008/11/la-naumachie.html>
- Site illustré de vues de joutes : <http://targaire.chez.com/index.htm>
- Site sur les joutes de La Ciotat : <http://www.museeciotaden.org/Pages%20L%E9gendes/joutes.htm>
- Sites sur les variantes des joutes : <http://www.bloc.com/article/sport/nautique/la-joute-nautique20080403.html#ixzz1Wiwb8wRw> et <http://membres.multimania.fr/arito/sommaire.htm>
- Page Facebook sur les joutes estaquéennes : <http://fr-fr.facebook.com/people/Fine-Lance-Estaqu%C3%A9enne/100001630143269>

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

La présente fiche a bénéficié de la collaboration et de la disponibilité d'Henri Feltrin, Adrien Raynaud et Marc Nazzi. Ce travail a été mené dans la perspective de valoriser l'histoire de la Fine Lance estaquénne, qui, en 2021, fêtera ses cent ans d'existence. Une révision a été proposée en 2019 par Henri Feltrin, président de la Fine Lance estaquénne, finelance@free.fr et feltrin2@free.fr

V.2. Soutiens et consentements reçus

Non renseigné

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Marie-Véronique AMELLA

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Marseille (Bouches-du-Rhône), dont port de L'Estaque / 21 juillet et août 2011

La fiche a été actualisée en septembre 2019 par Henri Feltrin.

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

1^{re} remise : 13 août 2011 / 1^{re} révision : 12 septembre 2019

Année d'inclusion à l'inventaire

2011 / 2019

N° de la fiche

2011_67717_INV_PCI_FRANCE_00145

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2b6</uri>